

Dollarama inc.

États financiers consolidés
28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens,
sauf indication contraire)



Le 29 mars 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Dollarama inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Dollarama inc. et de ses filiales, qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 28 janvier 2018 et au 29 janvier 2017, ainsi que les états consolidés des variations des capitaux propres (du déficit), du résultat net et du résultat global et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, www.pwc.com/ca/fr*



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Dollarama inc. et de ses filiales au 28 janvier 2018 et au 29 janvier 2017, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A117693

Dollarama inc.

État consolidé de la situation financière
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	28 janvier 2018 \$	29 janvier 2017 \$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie		54 844	62 015
Créances		15 263	15 386
Charges payées d'avance		8 649	7 162
Stocks	3	490 927	465 715
Instruments financiers dérivés	14	286	8 787
		<u>569 969</u>	<u>559 065</u>
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	6	490 988	437 089
Immobilisations incorporelles	7	145 600	139 515
Goodwill	7	727 782	727 782
		<u>1 934 339</u>	<u>1 863 451</u>
Total de l'actif			
Passif et capitaux propres (déficit)			
Passifs courants			
Dettes d'exploitation et charges à payer	8	228 362	198 486
Dividendes à verser		12 180	11 591
Impôt sur le résultat à payer		39 491	16 597
Instruments financiers dérivés	14	35 720	8 085
Partie courante de la dette à long terme	9	405 192	278 643
		<u>720 945</u>	<u>513 402</u>
Passifs non courants			
Dette à long terme	9	1 260 459	1 050 101
Loyer et incitatifs à la location différés	11	92 633	81 827
Impôt différé	13	112 660	117 837
		<u>2 186 697</u>	<u>1 763 167</u>
Total du passif			
Engagements			
	10		
Capitaux propres (déficit)			
Capital-actions	12	415 787	420 266
Surplus d'apport		27 699	24 321
Déficit	12	(663 421)	(342 957)
Cumul des autres éléments du résultat global	12	(32 423)	(1 346)
		<u>(252 358)</u>	<u>100 284</u>
Total des capitaux propres (du déficit)			
Total du passif et des capitaux propres (du déficit)			
		<u>1 934 339</u>	<u>1 863 451</u>

Approuvé par le conseil d'administration

(signé) « Stephen Gunn »

Stephen Gunn, administrateur

(signé) « Richard Roy »

Richard Roy, administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Dollarama inc.

État consolidé des variations des capitaux propres (du déficit) pour les exercices clos
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Note	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total \$
Solde au 31 janvier 2016	12	122 225 104	439 296	20 136	(62 375)	69 795	466 852
Résultat net		-	-	-	445 636	-	445 636
Autres éléments du résultat global							
Perte latente sur instruments financiers dérivés, déduction faite des ajustements de reclassement et d'un produit d'impôt de 25 860 \$	12	-	-	-	-	(71 141)	(71 141)
Dividendes déclarés		-	-	-	(47 440)	-	(47 440)
Rachat et annulation d'actions ordinaires	12	(7 420 168)	(26 669)	-	(678 778)	-	(705 447)
Rémunération fondée sur des actions	12	-	-	6 932	-	-	6 932
Émission d'actions ordinaires	12	246 413	4 892	-	-	-	4 892
Reclassement pour refléter l'exercice d'options sur actions	12	-	2 747	(2 747)	-	-	-
Solde au 29 janvier 2017		115 051 349	420 266	24 321	(342 957)	(1 346)	100 284
Solde au 29 janvier 2017	12	115 051 349	420 266	24 321	(342 957)	(1 346)	100 284
Résultat net		-	-	-	519 410	-	519 410
Autres éléments du résultat global							
Perte latente sur instruments financiers dérivés, déduction faite des ajustements de reclassement et d'un produit d'impôt de 11 564 \$	12	-	-	-	-	(31 077)	(31 077)
Dividendes déclarés		-	-	-	(49 520)	-	(49 520)
Rachat et annulation d'actions ordinaires	12	(6 104 540)	(22 305)	-	(790 354)	-	(812 659)
Rémunération fondée sur des actions	12	-	-	6 559	-	-	6 559
Émission d'actions ordinaires	12	379 050	14 645	-	-	-	14 645
Reclassement pour refléter l'exercice d'options sur actions	12	-	3 181	(3 181)	-	-	-
Solde au 28 janvier 2018		109 325 859	415 787	27 699	(663 421)	(32 423)	(252 358)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Dollarama inc.

État consolidé du résultat net et du résultat global pour les exercices clos
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	Note	28 janvier 2018 \$	29 janvier 2017 \$
Ventes		3 266 090	2 963 219
Coût des produits vendus	17	1 965 171	1 801 935
Profit brut		1 300 919	1 161 284
Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins		474 807	458 026
Dotation aux amortissements	17	70 550	57 748
Résultat d'exploitation		755 562	645 510
Coûts de financement	17	39 877	33 083
Résultat avant impôt		715 685	612 427
Impôt sur le résultat	13	196 275	166 791
Résultat net		519 410	445 636
Autres éléments du résultat global			
<i>Éléments à reclasser ultérieurement en résultat net</i>			
Perte latente sur instruments financiers dérivés, déduction faite des ajustements de reclassement		(42 641)	(97 001)
Produit d'impôt sur le résultat lié aux autres éléments du résultat global		11 564	25 860
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite du produit d'impôt		(31 077)	(71 141)
Résultat global		488 333	374 495
Résultat par action ordinaire			
Résultat net de base par action ordinaire	16	4,61 \$	3,75 \$
Résultat net dilué par action ordinaire	16	4,55 \$	3,71 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation <i>(en milliers)</i>	16	112 751	118 998
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution <i>(en milliers)</i>	16	114 173	120 243

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Dollarama inc.

Tableau consolidé des flux de trésorerie pour les exercices clos (en milliers de dollars canadiens)

	Note	28 janvier 2018 \$	29 janvier 2017 \$
Activités d'exploitation			
Résultat net		519 410	445 636
Ajustements de rapprochement du résultat net et des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :			
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	17	70 550	57 748
Dotation à l'amortissement des allocations reçues du propriétaire différées	11	(5 149)	(4 795)
Dotation à l'amortissement des frais de location différés	7	483	519
Dotation à l'amortissement des frais d'émission de titres de créance	17	2 017	1 481
Comptabilisation de la perte (du profit) réalisé sur les contrats de change	14	3 851	(46 269)
Règlement en trésorerie du profit (de la perte) sur les contrats de change		(10 266)	16 108
Incitatifs à la location différés	11	5 348	6 020
Allocations reçues du propriétaire différées	11	10 607	8 970
Rémunération fondée sur des actions	12	6 559	6 932
Coûts de financement de la dette à long terme		1 548	268
Impôt différé	13	6 297	16 105
Perte sur la sortie d'actifs		207	40
		<u>611 462</u>	<u>508 763</u>
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	18	25 872	(3 595)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net		<u>637 334</u>	<u>505 168</u>
Activités d'investissement			
Entrées d'immobilisations corporelles	6	(112 786)	(153 574)
Entrées d'immobilisations incorporelles	7	(19 134)	(12 640)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles		696	462
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net		<u>(131 224)</u>	<u>(165 752)</u>
Activités de financement			
Produit de l'émission de titres de créance à long terme (billets à taux variable de série 2)	9	300 000	-
Produit de l'émission de titres de créance à long terme (billets à taux fixe à 2,203 %)	9	250 000	-
Produit de l'émission de titres de créance à long terme (billets à taux fixe à 2,337 %)	9	-	525 000
Produit de (remboursement sur) la facilité de crédit	9	61 000	(120 000)
Remboursement des billets à taux variable de série 1	9	(275 000)	-
Paiement des frais d'émission de titres de créance		(2 658)	(2 319)
Remboursement du contrat de location-financement		-	(588)
Émission d'actions ordinaires		14 645	4 892
Dividendes versés		(48 932)	(46 936)
Rachat et annulation d'actions ordinaires	12	(812 336)	(696 628)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net		<u>(513 281)</u>	<u>(336 579)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie		(7 171)	2 837
Trésorerie au début de l'exercice		62 015	59 178
Trésorerie à la fin de l'exercice		54 844	62 015

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

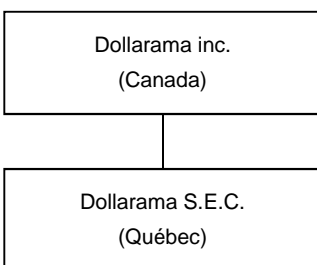
1 Information générale

Dollarama inc. (la « Société ») a été constituée le 20 octobre 2004 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société exploite au Canada des magasins à un dollar qui vendent la totalité de leurs articles à 4,00 \$ ou moins. Au 28 janvier 2018, la Société exerçait ses activités de vente au détail dans toutes les provinces canadiennes. Le siège social de la Société, son centre de distribution et ses entrepôts sont situés dans la région de Montréal. La Société est inscrite à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « DOL » et est constituée et domiciliée au Canada.

L'exercice de la Société se termine le dimanche dont la date est la plus proche du 31 janvier et comporte habituellement 52 semaines. Cependant, comme il est d'usage en ce qui concerne le calendrier du secteur de la vente au détail, une semaine est ajoutée à l'exercice tous les cinq à six ans. Les exercices clos le 28 janvier 2018 et le 29 janvier 2017 comptent 52 semaines.

L'adresse du siège social est le 5805, avenue Royalmount, Montréal (Québec) H4P 0A1.

Au 28 janvier 2018, les entités importantes comprises dans la structure juridique de la Société étaient les suivantes :



Dollarama S.E.C. exploite la chaîne de magasins et fournit le soutien administratif et logistique requis.

2 Mode de présentation

La Société établit ses états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), comme ils sont énoncés dans la partie I du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés ont été établis sur la base du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, qui sont évalués à la juste valeur. Les méthodes comptables de la Société ont été appliquées uniformément à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société en vue de leur publication le 29 mars 2018.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables

Filiales

Les filiales sont les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société détermine le contrôle d'après sa capacité d'exercer un pouvoir ayant une influence significative sur les activités quotidiennes importantes des entités. Le contrôle est également déterminé par l'exposition de la Société à la variabilité du rendement du capital investi dans l'entité, qu'elle soit favorable ou défavorable, ainsi que par la capacité de la Société d'orienter les décisions prises par l'entité, ce qui, à terme, a une incidence sur le rendement du capital investi. L'existence et l'effet des droits de vote substantiels sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle est déterminé et cessent de l'être dès que la Société est réputée avoir cessé de détenir le contrôle.

Les transactions, soldes et profits latents intragroupe sont éliminés. Les pertes latentes sont aussi éliminées, à moins que la transaction n'indique une dépréciation de l'actif cédé. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque cela était nécessaire afin d'assurer l'uniformité avec les méthodes adoptées par la Société. Toutes les filiales de la Société sont des filiales en propriété exclusive.

Conversion des monnaies étrangères

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la Société.

Transactions et soldes en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les écarts de change découlant du règlement de transactions en monnaies étrangères et de la conversion au cours de change en vigueur à la date de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat, sauf si la comptabilité de couverture est appliquée, comme il est décrit plus loin à la rubrique « Instruments financiers dérivés ».

Information sectorielle

La Société regroupe ses activités dans un secteur opérationnel, qui est aussi le seul secteur à présenter de la Société conformément à l'information interne fournie au principal décideur opérationnel. La Société exerce ses activités au Canada, le pays où elle est domiciliée.

Actifs financiers

La Société classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, et prêts et créances. Le classement dépend des fins auxquelles les actifs financiers ont été acquis. La direction établit le classement des actifs financiers au moment de leur comptabilisation initiale.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis principalement en vue d'être vendu dans un proche avenir. Les dérivés sont aussi classés comme étant détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont désignés comme couvertures.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement, et par la suite, à la juste valeur; les coûts de transaction sont passés en charges dans l'état du résultat.

b) Prêts et créances

Les prêts et créances se composent de la trésorerie et des créances. Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et que la Société n'a pas l'intention de négocier. Ils sont classés dans les actifs courants, sauf s'ils viennent à échéance plus de 12 mois après la date de clôture, auquel cas ils sont classés dans les actifs non courants. Les prêts et créances sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Passifs financiers

Les passifs financiers se composent des dettes d'exploitation et charges à payer, des dividendes à verser, des instruments financiers dérivés et de la dette à long terme.

La dette à long terme est initialement comptabilisée à la juste valeur, après déduction des coûts de transaction comptabilisés, et elle est ultérieurement évaluée au coût amorti, qui correspond à la valeur comptable. Toute différence entre la valeur comptable et la valeur de remboursement de la dette est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais payés à l'établissement des facilités de crédit renouvelables et à l'émission des titres de créance sont incorporés à titre de paiements anticipés pour services de liquidité et amortis sur la durée de la facilité ou des billets auxquels ils se rapportent.

Les passifs financiers sont classés dans les passifs courants, sauf lorsque la Société dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement des passifs financiers pour au moins 12 mois après la date de clôture.

Instruments financiers compensatoires

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état consolidé de la situation financière, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers dérivés

La Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion de son exposition au risque de change sur les achats. La Société peut aussi utiliser des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt. La Société désigne certains dérivés comme couvertures de risques précis associés aux transactions prévues dont la réalisation est hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Lorsque la comptabilité de couverture s'applique, la Société documente, dès leur établissement, les relations de couverture entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent les opérations de couverture. Pour ce faire, elle associe les instruments dérivés à des actifs et des passifs inscrits à l'état consolidé de la situation financière ou à des engagements fermes ou à des transactions prévues. La Société détermine également si les instruments dérivés utilisés dans le cadre des opérations de couverture sont hautement efficaces pour contrebalancer les variations des flux de trésorerie générés par les éléments couverts.

Les variations de la réserve liée à la couverture dans les capitaux propres (le déficit) sont présentées à l'état consolidé des variations des capitaux propres (du déficit). La juste valeur des dérivés de couverture est classée dans les actifs ou les passifs non courants lorsque la durée résiduelle de l'élément couvert est de plus de 12 mois et dans les actifs ou les passifs courants lorsque la durée résiduelle de l'élément couvert est de moins de 12 mois.

Couvertures de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés admissibles à titre d'instruments de couverture de flux de trésorerie et désignés comme tels est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé en résultat. Les montants accumulés dans les capitaux propres (le déficit) sont reclassés dans le résultat des périodes au cours desquelles les éléments couverts influent sur le résultat (la majeure partie du reclassement se fait au cours de la période de 12 mois suivant le règlement de l'instrument financier dérivé). Le profit ou la perte lié à la partie efficace des dérivés est comptabilisé dans le coût des produits vendus à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou qu'il est vendu, ou lorsqu'il ne satisfait plus aux critères d'admissibilité à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte cumulé reste classé dans les capitaux propres (le déficit) et est comptabilisé au moment où la transaction prévue est définitivement comptabilisée en résultat. Lorsque la Société ne s'attend plus à ce qu'une transaction prévue se réalise, le profit ou la perte cumulé qui était classé dans les capitaux propres (le déficit) est immédiatement viré au résultat.

Les contrats de change à terme sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour des transactions prévues précises.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie liées au risque de taux d'intérêt, comme une vente à terme d'obligations, le dérivé est comptabilisé à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. La partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et reclassée dans le résultat net de la période au cours de laquelle les paiements d'intérêts couverts sont comptabilisés en résultat net.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Instruments dérivés auxquels la comptabilité de couverture ne s'applique pas

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés à titre de couvertures ou qui ont cessé d'être efficaces avant leur échéance sont inscrits à leur juste valeur estimative à titre d'actif ou de passif, les variations de leur juste valeur estimative étant comptabilisées en résultat.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût et amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative comme suit :

Matériel des magasins et des entrepôts	De 10 à 15 ans
Véhicules	5 ans
Immeubles et toitures	De 20 à 50 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel informatique	5 ans

La Société comptabilise dans la valeur comptable des immobilisations corporelles la totalité du prix d'achat des actifs acquis ou construits ainsi que les coûts engagés qui sont directement attribuables à la construction d'un actif spécifique, lorsqu'ils sont liés à la mise en état de fonctionnement de l'actif.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'actifs qualifiés sont capitalisés. Le taux utilisé pour le calcul du coût de financement capitalisé est fondé sur le coût d'emprunt moyen pondéré de la Société pour la période.

La Société capitalise également le coût du remplacement de parties d'une immobilisation corporelle lorsqu'un tel coût est engagé, s'il est probable qu'elle obtiendra les avantages économiques futurs liés à l'immobilisation et que le coût de l'immobilisation peut être établi de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.

Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement sont revus une fois l'an. Les changements, le cas échéant, sont comptabilisés de façon prospective à titre de modifications d'estimations comptables. Si la valeur résiduelle attendue d'un actif est égale ou supérieure à sa valeur comptable, la Société cesse d'amortir cet actif. L'amortissement reprend lorsque la valeur résiduelle attendue devient inférieure à la valeur comptable de l'actif. On détermine les profits et les pertes sur la sortie d'une immobilisation corporelle en calculant la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, et on les comptabilise directement à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Goodwill et immobilisations incorporelles

La Société classe ses immobilisations incorporelles en trois catégories : 1) immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée amortissables, 2) immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée non amortissables et 3) goodwill.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée amortissables

La Société détermine la durée d'utilité des immobilisations incorporelles identifiables d'après des faits et circonstances précis et propres à chaque immobilisation incorporelle. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût et amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative de l'immobilisation, comme suit :

Logiciels	5 ans
Frais de location différés	Durée du bail

La Société prend en compte dans la valeur comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée amortissables le total du prix d'achat de l'immobilisation incorporelle conçue ou acquise ainsi que les autres coûts directement attribuables à la conception d'une immobilisation incorporelle en particulier, dans la mesure où ces coûts permettent d'amener l'immobilisation incorporelle à son état de fonctionnement.

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée non amortissables

L'appellation commerciale est la seule immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée non amortissable de la Société. L'appellation commerciale est inscrite au coût et n'est pas amortie, sa durée d'utilité étant indéterminée. Elle fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année, à la date de clôture, ou plus souvent si des événements ou des faits nouveaux laissent envisager qu'elle pourrait s'être dépréciée. La perte de valeur comptabilisée, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Comme l'appellation commerciale ne génère pas de flux de trésorerie indépendants des autres actifs ou d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »), elle est affectée à un groupe d'UGT qui devrait bénéficier du regroupement d'entreprises, l'UGT représentant le niveau le plus bas auquel l'appellation commerciale fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne de la Société.

Goodwill

Le goodwill découle de l'acquisition de filiales et représente l'excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part de l'investisseur dans les actifs identifiables nets acquis et la juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise.

Le goodwill est par la suite inscrit au coût, moins le cumul des pertes de valeur. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation chaque année, à la date de clôture, ou plus souvent si des événements ou des faits nouveaux indiquent qu'il pourrait s'être déprécié. Aux fins du test de dépréciation annuel, le goodwill est affecté à un groupe d'UGT qui devrait bénéficier du regroupement d'entreprises, l'UGT représentant le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne de la Société.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs qui sont amortis font l'objet de tests de dépréciation périodiques. Lorsque des événements ou des faits nouveaux indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, l'actif ou l'UGT est soumis à un test de dépréciation. Si la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT excède sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'une UGT. La juste valeur correspond au prix qui pourrait être obtenu pour un actif ou une UGT dans le cadre d'une transaction entre les intervenants du marché dans des conditions de concurrence normale à la date de l'évaluation, diminué des coûts de sortie. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables, soit des UGT, qui représentent les magasins pris individuellement. La direction procède à une évaluation des données de marché pertinentes, notamment de la capitalisation boursière actuelle de la Société.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie englobent les placements très liquides dont l'échéance ne dépassait pas trois mois à leur date d'acquisition. La majeure partie des paiements à percevoir des institutions financières relativement aux transactions réglées par carte de débit ou de crédit sont traités dans un délai d'un jour ouvrable et sont, par conséquent, classés dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Stocks

Les stocks du centre de distribution, des entrepôts et des magasins de la Société sont composés essentiellement de marchandises achetées et détenues en vue de la vente et sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

Le coût des stocks est d'abord établi au centre de distribution et dans les entrepôts selon la méthode du coût moyen pondéré puis il est attribué aux marchandises en magasin selon la méthode de l'inventaire au prix de détail. Le coût des stocks tient compte des sommes versées aux fournisseurs, des taxes et des frais de transport jusqu'aux entrepôts ainsi que des coûts directs d'entreposage et de distribution aux magasins.

La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Dettes d'exploitation et charges à payer

Les dettes d'exploitation et charges à payer sont les obligations de payer les marchandises reçues de fournisseurs ou les services rendus par les employés et les fournisseurs dans le cours normal des activités. Les dettes d'exploitation et charges à payer sont classées dans les passifs courants si le paiement est exigible dans un délai d'au plus un an. Autrement, elles sont présentées dans les passifs non courants.

Les dettes d'exploitation et charges à payer sont comptabilisées initialement à la juste valeur et par la suite au coût amorti.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La Société ne comptabilise pas de provision au titre des pertes d'exploitation futures.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à cette obligation. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge de désactualisation dans les coûts de financement, à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres (le déficit). Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options sont comptabilisés dans les capitaux propres (le déficit) en déduction du produit de l'émission, après impôt.

Lorsque la Société rachète des actions dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la portion du prix payé pour les actions ordinaires qui correspond à la valeur comptable de ces actions est portée en réduction du capital-actions. La portion du prix payé excédant la valeur comptable des actions est portée en réduction des résultats non distribués. Étant donné que le prix payé pour chaque action ordinaire excède considérablement la valeur comptable, les capitaux propres de la Société affichent actuellement une position déficitaire.

Dividendes déclarés

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées à titre de passif dans les états financiers consolidés de la Société de la période au cours de laquelle les dividendes sont déclarés par le conseil d'administration.

Avantages du personnel

Un régime de retraite à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel la Société verse des cotisations définies à une entité juridique distincte ainsi qu'aux régimes publics administrés par les gouvernements provinciaux et fédéral et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Les cotisations à verser aux termes des régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges à l'état du résultat lorsqu'elles sont exigibles.

La Société offre un régime de retraite à cotisations définies aux salariés admissibles. Les cotisations de la Société à ce régime sont appariées à celles des salariés, jusqu'à concurrence de 5 % de leur salaire, sous réserve d'un montant maximal correspondant à 50 % du plafond de cotisation annuel au REER.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Avantages du personnel à court terme

Les passifs découlant des régimes d'octroi de primes sont comptabilisés selon une formule qui tient compte du rendement et de la contribution de chaque employé à la rentabilité de la Société.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont généralement payables lorsque le contrat de travail est résilié avant la date normale de mise à la retraite ou lorsqu'un salarié accepte volontairement de quitter son emploi en échange d'une indemnité. La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle est manifestement tenue d'octroyer des indemnités de cessation d'emploi dans le cadre d'une offre faite.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il est lié à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement au sein des capitaux propres (du déficit). Dans ce cas, l'impôt est inscrit dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres (le déficit), selon le cas.

La charge d'impôt exigible est calculée selon la réglementation fiscale adoptée ou quasi adoptée à la date de clôture et en tenant compte des ajustements de l'impôt à payer relativement aux exercices précédents, le cas échéant.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Cependant, le passif d'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il découle de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif par suite d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de sa réalisation, n'a d'incidence ni sur la comptabilisation ni sur le résultat net imposable. L'impôt différé est calculé sur la base des taux d'imposition et de la réglementation fiscale qui a été adoptée ou quasi adoptée à la date de clôture et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt différé en question sera réalisé ou le passif d'impôt différé sera réglé.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice futur imposable, auquel les différences temporaires pourront être associées, sera disponible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigible avec les passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôt différé concernent de l'impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler le montant net.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de la vente de produits ou de la prestation de services lorsqu'ils sont reçus, c'est-à-dire lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies : 1) les risques et avantages importants inhérents à la propriété sont transférés aux clients de la Société et la Société ne participe plus à la gestion ni au contrôle effectif; 2) il y a des preuves manifestes de l'existence d'un contrat; 3) le montant des produits des activités ordinaires et des coûts connexes peut être évalué de manière fiable et 4) il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société. La comptabilisation des produits des activités ordinaires des magasins est faite lorsque le client paie la marchandise et en prend possession.

Toutes les ventes sont fermes. Les produits des activités ordinaires sont présentés après déduction des taxes de vente, des rabais et des remises. Les cartes-cadeaux vendues sont comptabilisées à titre de passif et le produit des activités ordinaires s'y rattachant est comptabilisé lorsque les cartes-cadeaux sont échangées.

Montants bruts et montants nets

La Société peut conclure des ententes avec des tiers en vue de la vente de produits à des clients. Lorsque la Société agit pour son propre compte, elle comptabilise les produits des activités ordinaires selon les montants facturés aux clients. Lorsqu'elle agit à un autre titre, la Société comptabilise le montant net qu'elle conserve en tant que produit des activités ordinaires.

Coût des produits vendus

Le coût des produits vendus comprend le coût des stocks, les frais de transport, les frais d'entreposage et de distribution, ainsi que les frais d'occupation des magasins, des entrepôts et du centre de distribution, de même que le virement depuis le cumul des autres éléments du résultat global de tout profit ou perte sur les couvertures de flux de trésorerie admissibles liées à l'achat de stocks.

Ristournes accordées par les fournisseurs

La Société inscrit les ristournes accordées par les fournisseurs, liées à la quantité de marchandises achetées, lorsqu'il est probable que ces ristournes seront reçues et que le montant peut raisonnablement être estimé. Les ristournes sont portées en déduction du coût d'acquisition des stocks, ce qui se traduit par une diminution du coût des produits vendus figurant à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins

Le poste « Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins » comprend les salaires et les avantages du personnel des magasins et du siège social, les frais de réparation et d'entretien, les honoraires professionnels, les fournitures des magasins ainsi que les frais connexes.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Résultat par action ordinaire

Le résultat par action ordinaire est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice. Le résultat dilué par action ordinaire est calculé selon la méthode du rachat d'actions, laquelle permet d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions. Selon cette méthode, les instruments ayant un effet dilutif sont considérés comme ayant été exercés au début de l'exercice, ou au moment de l'émission si cette date est ultérieure, et le produit reçu est considéré comme ayant été affecté au rachat d'actions ordinaires au cours moyen de l'exercice.

Contrats de location

Contrats de location-financement

Les actifs détenus en vertu de contrats de location aux termes desquels la Société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien (les « contrats de location-financement ») sont capitalisés au plus faible de la juste valeur de l'immobilisation corporelle et de la valeur actualisée estimée des paiements minimaux au titre de la location. L'obligation correspondante au titre du contrat de location-financement est incluse dans le passif portant intérêt. L'élément d'intérêts est amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Contrats de location simple

La Société loue les magasins, cinq entrepôts, un centre de distribution et le siège social. Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location simple. La Société comptabilise les charges de location engagées et les incitatifs à la location reçus des propriétaires sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Tout écart entre la charge de location calculée et le montant réellement payé est inscrit à titre d'incitatif à la location différé à l'état consolidé de la situation financière de la Société. Des charges de location conditionnelles sont comptabilisées lorsque la réalisation des objectifs de vente convenus semble probable.

Les frais de location différés et les allocations reçues du propriétaire différées sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée des baux auxquels ils se rapportent.

Rémunération fondée sur des actions

La Société comptabilise une charge de rémunération pour les options sur actions octroyées selon la juste valeur de ces options à la date d'octroi au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Les options octroyées par la Société s'acquièrent par tranches (acquisition graduelle); par conséquent, la charge de rémunération est comptabilisée en fonction des tranches acquises.

Le montant total à passer en charges est établi en fonction de la juste valeur des options octroyées.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

L'incidence des conditions liées au service et des conditions d'acquisition des droits selon le rendement autres que les conditions de marché (par exemple, la rentabilité, les objectifs de croissance du chiffre d'affaires ou la rétention d'un membre du personnel de l'entité pour une période déterminée) n'est pas considérée dans le calcul de la juste valeur. Les conditions d'acquisition des droits selon le rendement, autres que les conditions de marché, sont prises en compte dans les hypothèses concernant le nombre d'options dont les droits devraient être acquis. La charge totale est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits, soit la période au cours de laquelle toutes les conditions spécifiées d'acquisition des droits doivent être satisfaites. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révisé son estimation du nombre d'options dont les droits devraient être acquis en fonction des conditions d'acquisition des droits autres que les conditions de marché. Elle comptabilise l'incidence de la révision des estimations initiales, le cas échéant, à l'état consolidé du résultat net et du résultat global et inscrit un ajustement correspondant au surplus d'apport.

Lorsque les porteurs d'options exercent leurs options, la trésorerie versée pour les actions émises est créditée au capital-actions (à la valeur nominale), avec la charge de rémunération connexe.

4 Principales nouvelles normes comptables n'ayant pas encore été adoptées

IFRS 16

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*, qui remplacera IAS 17 *Contrats de location*. Cette nouvelle norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et son adoption anticipée est permise dans la mesure où la Société a adopté IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La nouvelle norme exige que le preneur comptabilise une obligation locative correspondant aux paiements locatifs futurs et un actif lié au droit d'utilisation relativement à la plupart des contrats de location, et les inscrit à l'état de la situation financière, sauf en ce qui concerne les contrats de location qui répondent à des critères d'exception limités. La Société étant assujettie à d'importantes obligations contractuelles sous forme de contrats de location simple (note 10) conformément à IAS 17, l'adoption d'IFRS 16 donnera lieu à une hausse significative des actifs et des passifs et à des changements significatifs touchant le moment de la comptabilisation des charges associées aux contrats de location.

Les principaux aspects de l'entreprise qui seront touchés par l'adoption d'IFRS 16 sont présentés dans le tableau qui suit.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

4 Principales nouvelles normes comptables n'ayant pas encore été adoptées (suite)

Aspects de l'entreprise touchés	Analyse	Incidence
Présentation de l'information financière	L'analyse vise à déterminer les contrats qui entreront dans le champ d'application de la nouvelle norme ainsi que les options offertes par celle-ci, comme l'adoption anticipée, les deux exemptions de comptabilisation et d'évaluation et la nécessité de l'appliquer de manière rétrospective intégrale aux termes d'IAS 8 ou la possibilité d'appliquer une « approche rétrospective modifiée ».	La Société analyse actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 sur son état consolidé de la situation financière et son état consolidé du résultat net et du résultat global. De plus, la Société travaille avec un tiers fournisseur de services-conseils. Au 28 janvier 2018, les contrats de location simple présentés à la note 10 des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 28 janvier 2018 entraînent dans le champ d'application d'IFRS 16.
Systèmes informatiques	La Société est en train d'analyser la nécessité d'apporter des changements à ses systèmes informatiques afin d'optimiser la gestion de plus de 1 000 contrats de location qui entreront dans le champ d'application de la nouvelle norme.	La Société a choisi une solution de TI aux fins de la comptabilisation et de l'évaluation éventuelles des contrats de location qui entrent dans le champ d'application. Les tests d'intégration ont commencé pendant la période de 13 semaines close le 29 octobre 2017 et étaient en cours au 28 janvier 2018.
Contrôles internes	La Société réalisera une analyse des changements apportés à l'environnement de contrôle par suite de l'adoption d'IFRS 16.	Parallèlement aux tests d'intégration, la Société évalue l'incidence d'IFRS 16 sur son environnement de contrôle.
Parties prenantes	La Société réalisera une analyse de l'incidence sur la communication de l'information à ses parties prenantes par suite de l'adoption d'IFRS 16.	La Société a commencé à communiquer l'incidence d'IFRS 16 à ses parties prenantes internes.

IFRS 9

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* relative au classement et à l'évaluation, à la dépréciation et à la comptabilité de couverture. Cette norme remplace IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est permise. Au moment de la transition à IFRS 9, la Société appliquera les nouvelles exigences de la comptabilité de couverture à toutes les relations de couverture admissibles existantes à la date de la transition. IFRS 9 apporte des changements au modèle de comptabilité de couverture des flux de trésorerie et élimine le choix de méthode comptable offert dans IAS 39 pour la couverture d'une transaction prévue se traduisant par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

4 Principales nouvelles normes comptables n'ayant pas encore été adoptées (suite)

Selon IFRS 9, le classement repose sur le concept de classement et d'évaluation des actifs financiers à la juste valeur, les variations de la juste valeur devant être comptabilisées par le biais du résultat net (« JVRN »), sauf si les critères restrictifs de classement et d'évaluation de l'actif, soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »), sont remplis.

Les différentes catégories de classement selon IAS 39 et IFRS 9 sont présentées dans le tableau suivant.

Norme IAS 39 actuelle		IFRS 9
Classement	Modèle d'évaluation	Classement et modèle d'évaluation
Prêts et créances	Coût amorti	Coût amorti
JVRN	JVRN	JVRN
Disponible à la vente	JVAÉRG	JVAÉRG
Détenu jusqu'à l'échéance	Coût amorti	JVAÉRG

Par suite de l'adoption d'IFRS 9, la Société retirera les profits ou pertes auparavant inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global pour les transférer directement dans la valeur comptable de l'actif ou du passif (ce qui représente un « ajustement de base »). Ce transfert permettra de mieux apparier le montant du règlement des transactions couvertes avec la valeur comptable des actifs couverts, représentés par la portion des stocks de la Société qui ont été achetés en devises. Cet ajustement de base n'est pas un ajustement de reclassement et n'aura pas d'incidence sur l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société.

IFRS 15

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. IFRS 15 remplace toutes les normes précédentes sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires, y compris IAS 18 *Produits des activités ordinaires*. En septembre 2015, l'IASB a reporté la date d'entrée en vigueur d'IFRS 15 du 1^{er} janvier 2017 aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est permise. IFRS 15 repose sur le principe selon lequel les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle d'un bien ou d'un service est transféré au client. L'application de la norme repose sur un modèle de comptabilisation en cinq étapes :

1. Identification du contrat conclu avec le client;
2. Identification des obligations de prestation distinctes prévues au contrat;
3. Détermination du prix de transaction;
4. Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation distinctes;
5. Comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque ou à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

La Société en est aux dernières étapes de l'analyse de l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur son état consolidé de la situation financière et son état consolidé du résultat net et du résultat global. Cette incidence ne devrait pas être importante.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

5 Estimations et jugements comptables critiques

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui nécessitent de faire appel au jugement et qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Les estimations et autres jugements font l'objet d'une réévaluation constante. Ils sont fondés sur l'expérience de la direction et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les paragraphes qui suivent portent sur les principaux jugements et estimations comptables que la Société a formulés pour préparer les états financiers consolidés.

Impôt sur le résultat

Jugement – L'établissement de l'impôt sur le résultat nécessite une part importante de jugement. L'incidence fiscale définitive de certaines transactions et de certains calculs est incertaine. La Société comptabilise des passifs pour les éventuelles questions découlant du contrôle fiscal, selon les estimations de l'impôt additionnel à payer. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart se répercute sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

Immobilisations corporelles

Estimation – Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement sont revus une fois l'an. Les changements découlant de nouvelles informations disponibles, le cas échéant, sont comptabilisés de façon prospective à titre de modifications d'estimations comptables.

Évaluation des stocks

Estimation – Les stocks en magasin sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé au moyen de la méthode de l'inventaire au prix de détail. Selon cette méthode, la valeur des stocks est convertie au coût en appliquant un ratio du coût sur le prix de vente moyen. Les stocks au centre de distribution ou dans les entrepôts et les stocks en transit en provenance des fournisseurs sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon le coût moyen pondéré.

Les stocks comprennent les articles démarqués selon la meilleure estimation de la direction par rapport à leur valeur de réalisation nette, lesquels sont inclus dans le coût des produits vendus dans la période au cours de laquelle la démarque a été établie. La Société estime sa provision pour stocks en fonction de plusieurs facteurs, notamment la quantité de produits à rotation lente ou hors saison en stock, les statistiques historiques en matière de démarque, les plans de merchandising futurs et les freintes de stocks. La précision des estimations de la Société est tributaire de nombreux facteurs dont certains sont indépendants de sa volonté, notamment l'évolution de la conjoncture économique et des tendances d'achat des consommateurs.

Historiquement, les estimations relatives aux démarques de la Société ne diffèrent pas de manière importante des résultats réels à cet égard. Les variations de la provision pour stocks peuvent avoir une incidence significative sur les résultats de la Société.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

5 Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Dépréciation du goodwill et de l'appellation commerciale

Estimation – Le goodwill et l'appellation commerciale ne sont pas assujettis à l'amortissement et sont soumis à des tests de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances donnent à penser que ces actifs pourraient s'être dépréciés. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur recouvrable de l'UGT à sa valeur comptable. Si la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

La valeur recouvrable de l'UGT se fonde sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La juste valeur correspond au prix qui pourrait être obtenu pour un actif ou une UGT dans le cadre d'une transaction entre les intervenants du marché à la date de l'évaluation dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts de sortie. La direction procède à une évaluation des données de marché pertinentes, notamment la capitalisation boursière actuelle de la Société.

Au 28 janvier 2018 et au 29 janvier 2017, des tests de dépréciation ont été effectués en comparant la valeur comptable du goodwill et de l'appellation commerciale à la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle le goodwill et l'appellation commerciale ont été attribués. La direction a établi qu'il n'y avait pas eu de dépréciation.

Juste valeur des instruments financiers et des couvertures

Estimation – La juste valeur des instruments financiers est établie selon les taux d'intérêt, les taux de change, le risque de crédit, la valeur marchande et le prix actuel d'instruments financiers assortis de modalités similaires. La valeur comptable de ces instruments financiers (notamment des instruments échéant à moins d'un an, comme les soldes de trésorerie, les créances, les dettes d'exploitation et charges à payer et les dividendes à verser) se rapproche de leur juste valeur.

Lorsque la comptabilité de couverture s'applique, la Société documente officiellement les relations de couverture entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent les opérations de couverture.

Pour ce faire, les instruments dérivés sont jumelés à des engagements fermes ou des transactions prévues. Dans le cadre de la comptabilité de couverture, la Société évalue si les instruments dérivés utilisés comme instruments de couverture sont efficaces pour compenser les variations des flux de trésorerie générés par les éléments couverts.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

6 Immobilisations corporelles

	Terrains	Immeubles	Matériel des magasins et des entrepôts	Matériel informatique	Véhicules	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Solde au 29 janvier 2017	22 144	45 779	350 325	33 892	4 565	286 695	743 400
Entrées	23 222	3 213	39 599	4 766	2 001	39 985	112 786
Transferts ¹⁾	-	(12 484)	12 152	266	-	-	(66)
Sorties	-	-	(640)	(103)	(1 724)	(861)	(3 328)
Solde au 28 janvier 2018	45 366	36 508	401 436	38 821	4 842	325 819	852 792
Cumul des amortissements							
Solde au 29 janvier 2017	-	-	192 620	9 593	1 669	102 429	306 311
Dotation à l'amortissement	-	851	27 970	7 766	1 115	20 216	57 918
Sorties	-	-	(640)	(100)	(1 068)	(617)	(2 425)
Solde au 28 janvier 2018	-	851	219 950	17 259	1 716	122 028	361 804
Valeur comptable nette							
Solde au 28 janvier 2018	45 366	35 657	181 486	21 562	3 126	203 791	490 988
Coût							
Solde au 31 janvier 2016	-	-	316 349	24 596	4 349	249 887	595 181
Entrées	22 144	45 779	34 012	13 346	1 163	37 130	153 574
Sorties	-	-	(36)	(4 050)	(947)	(322)	(5 355)
Solde au 29 janvier 2017	22 144	45 779	350 325	33 892	4 565	286 695	743 400
Cumul des amortissements							
Solde au 31 janvier 2016	-	-	168 517	7 648	1 316	85 475	262 956
Dotation à l'amortissement	-	-	24 111	5 995	927	17 175	48 208
Sorties	-	-	(8)	(4 050)	(574)	(221)	(4 853)
Solde au 29 janvier 2017	-	-	192 620	9 593	1 669	102 429	306 311
Valeur comptable nette							
Solde au 29 janvier 2017	22 144	45 779	157 705	24 299	2 896	184 266	437 089

- 1) Le rayonnage à palettes, les luminaires et d'autres éléments de matériel (y compris du matériel informatique et des logiciels) totalisant 12 418 \$, qui étaient classés dans les immeubles, ont été reclassés dans le matériel des magasins et des entrepôts et dans le matériel informatique, le 30 janvier 2017. Le solde de 66 \$ a été reclassé hors des immeubles vers les logiciels, le 30 janvier 2017 (se reporter à la note 7).

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

7 Immobilisations incorporelles et goodwill

	Frais de location différés	Logiciels	Appellation commerciale ²⁾	Total des immobilisations incorporelles	Goodwill
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 29 janvier 2017	7 046	63 660	108 200	178 906	727 782
Entrées	-	19 134	-	19 134	-
Transferts ¹⁾	-	66	-	66	-
Solde au 28 janvier 2018	7 046	82 860	108 200	198 106	727 782
Cumul des amortissements					
Solde au 29 janvier 2017	4 009	35 382	-	39 391	-
Dotation à l'amortissement	483	12 632	-	13 115	-
Solde au 28 janvier 2018	4 492	48 014	-	52 506	-
Valeur comptable nette					
Solde au 28 janvier 2018	2 554	34 846	108 200	145 600	727 782
Coût					
Solde au 31 janvier 2016	7 046	55 078	108 200	170 324	727 782
Entrées	-	12 640	-	12 640	-
Sorties	-	(4 058)	-	(4 058)	-
Solde au 29 janvier 2017	7 046	63 660	108 200	178 906	727 782
Cumul des amortissements					
Solde au 31 janvier 2016	3 490	29 900	-	33 390	-
Dotation à l'amortissement	519	9 540	-	10 059	-
Sorties	-	(4 058)	-	(4 058)	-
Solde au 29 janvier 2017	4 009	35 382	-	39 391	-
Valeur comptable nette					
Solde au 29 janvier 2017	3 037	28 278	108 200	139 515	727 782

1) D'autres éléments de matériel totalisant 66 \$ ont été reclassés hors des immeubles vers les logiciels, le 30 janvier 2017.

2) Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

8 Dettes d'exploitation et charges à payer

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
	\$	\$
Dettes fournisseurs	59 674	56 775
Montant à payer au titre des avantages du personnel	57 081	49 686
Stocks en transit	33 782	28 613
Taxes de vente à payer	41 301	32 542
Rachats d'actions à payer	9 142	8 819
Loyers à payer et autres charges	27 382	22 051
	228 362	198 486

9 Dette à long terme

Les titres de créance à long terme émis et en cours se composent des éléments suivants :

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
	\$	\$
Billets non garantis de premier rang portant intérêt comme suit :		
Taux annuel fixe de 2,203 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 10 novembre 2022 (les « billets à taux fixe à 2,203 % »)	250 000	-
Taux annuel fixe de 2,337 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 22 juillet 2021 (les « billets à taux fixe à 2,337 % »)	525 000	525 000
Taux annuel fixe de 3,095 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 5 novembre 2018 (les « billets à taux fixe à 3,095 % » et, collectivement avec les billets à taux fixe à 2,203 % et les billets à taux fixe à 2,337 %, les « billets à taux fixe »)	400 000	400 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 59 points de base, payable trimestriellement, échéant le 16 mars 2020 (les « billets à taux variable de série 2 »)	300 000	-
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 54 points de base, payable trimestriellement, échus le 16 mai 2017 (les « billets à taux variable de série 1 » et, collectivement avec les billets à taux variable de série 2, les « billets à taux variable »)	-	274 834
Facilité de crédit renouvelable non garantie échéant le 29 septembre 2022 (la « facilité de crédit »)	191 000	130 000
Moins les frais d'émission des titres de créance non amortis	(5 541)	(4 899)
Intérêt à payer sur les billets à taux variable et les billets à taux fixe	5 192	3 809
	1 665 651	1 328 744
Partie courante (y compris l'intérêt à payer sur les billets à taux variable et les billets à taux fixe)	(405 192)	(278 643)
	1 260 459	1 050 101

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

9 Dette à long terme (suite)

Billets à taux fixe

Le 10 mai 2017, la Société a émis les billets à taux fixe à 2,203 %, dans le cadre d'un placement privé réalisé en vertu d'une dispense des exigences en matière de prospectus prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux fixe à 2,203 % ont été émis à la valeur nominale, pour un produit brut de 250 000 \$, et ils portent intérêt au taux annuel de 2,203 % payable en versements semestriels égaux, à terme échu, le 10^e jour de mai et de novembre de chaque année jusqu'à l'échéance le 10 novembre 2022.

Au 28 janvier 2018, la valeur comptable des billets à taux fixe à 2,203 % était de 250 186 \$ (s. o. au 29 janvier 2017). La juste valeur des billets à taux fixe à 2,203 % au 28 janvier 2018 a été établie à 242 410 \$ et classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (s. o. au 29 janvier 2017).

Au 28 janvier 2018, la valeur comptable des billets à taux fixe à 2,337 % était de 523 597 \$ (523 192 \$ au 29 janvier 2017). La juste valeur des billets à taux fixe à 2,337 % au 28 janvier 2018 a été établie à 519 246 \$ et classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (526 628 \$ au 29 janvier 2017). Les billets à taux fixe à 2,337 % viennent à échéance le 22 juillet 2021.

Au 28 janvier 2018, la valeur comptable des billets à taux fixe à 3,095 % était de 402 452 \$ (401 994 \$ au 29 janvier 2017). Leur juste valeur au 28 janvier 2018 a été établie à 403 452 \$ et classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (410 100 \$ au 29 janvier 2017). Les billets à taux fixe à 3,095 % viennent à échéance le 5 novembre 2018 et sont, par conséquent, présentés dans le passif courant à l'état consolidé de la situation financière au 28 janvier 2018.

Billets à taux variable

Le 10 mai 2017, la Société a émis des billets à taux variable de série 2 supplémentaires échéant le 16 mars 2020 (les « billets à taux variable de série 2 supplémentaires »). Les billets à taux variable de série 2 supplémentaires s'ajoutent aux billets à taux variable de série 2 d'origine d'un montant en capital de 225 000 \$ émis par la Société le 16 mars 2017. Les billets à taux variable de série 2 supplémentaires ont été émis à leur valeur nominale bonifiée d'une prime de 0,284 % sur le montant en capital de 75 000 \$, pour un produit brut total de 75 213 \$. En date de l'émission, l'écart de crédit réel des billets à taux variable de série 2 supplémentaires par rapport au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) était de 49 points de base (ou 0,49 %). Une fois émis, ils portent intérêt au même taux que les billets à taux variable de série 2 d'origine, soit le taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 59 points de base (ou 0,59 %), devant être établi trimestriellement le 16^e jour de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. Toutes les autres modalités applicables aux billets à taux variable de série 2 d'origine s'appliquent aux billets à taux variable de série 2 supplémentaires, lesquels sont réputés faire partie de la même série que les billets à taux variable de série 2 d'origine (collectivement, les « billets à taux variable de série 2 »). Au 28 janvier 2018, la valeur comptable des billets à taux variable de série 2 s'établissait à 300 066 \$ (s. o. au 29 janvier 2017). La juste valeur des billets à taux variable de série 2 au 28 janvier 2018 a été établie à 302 502 \$ et classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (s. o. au 29 janvier 2017).

Le 16 mai 2017, la Société a remboursé le capital ainsi que tous les intérêts courus et impayés sur les billets à taux variable de série 1.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

9 Dette à long terme (suite)

Facilité de crédit

La Société a accès à une facilité de crédit renouvelable non garantie de 500 000 \$ (la « facilité de crédit ») aux termes d'une deuxième convention de crédit modifiée et mise à jour (la « convention de crédit »), initialement datée du 25 octobre 2013, modifiée successivement le 3 décembre 2013, le 10 juin 2014, le 3 novembre 2014, le 30 octobre 2015, le 29 janvier 2016, le 21 novembre 2016 et le 29 juin 2017, et finalement modifiée et mise à jour aux termes d'une convention de modification datée du 28 novembre 2017.

La convention de crédit arrivera à échéance le 29 septembre 2022. Les engagements d'un montant de 250 000 \$ initialement obtenus en 2013 sont disponibles jusqu'au 29 septembre 2022 et les engagements d'un montant de 250 000 \$ obtenus en 2016 sont disponibles jusqu'au 29 septembre 2019.

Aux termes de la convention de crédit ainsi modifiée, la Société peut, dans certaines circonstances et sous réserve de l'obtention d'engagements supplémentaires de la part des prêteurs existants ou d'autres institutions admissibles, demander des augmentations portant le montant total disponible aux termes de la facilité de crédit, compte tenu des engagements existants, à 1 500 000 \$.

Au 28 janvier 2018, le solde de la facilité de crédit s'élevait à 191 000 \$ (130 000 \$ au 29 janvier 2017), et les lettres de crédit émises pour l'achat de stocks s'élevaient à 1 059 \$ (831 \$ au 29 janvier 2017). Au 28 janvier 2018, la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière.

10 Contrats de location et engagements

a) Contrats de location simple

Les loyers de base et les loyers conditionnels liés aux contrats de location simple visant les magasins, les entrepôts, le centre de distribution et le siège social pris en compte à l'état consolidé du résultat net et du résultat global s'établissent comme suit :

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
	\$	\$
Loyers de base	177 862	163 784
Loyers conditionnels	5 178	4 624
	<u>183 040</u>	<u>168 408</u>

b) Engagements

Au 28 janvier 2018, les obligations contractuelles liées à des contrats de location simple s'élevaient à 1 070 929 \$ (1 055 938 \$ au 29 janvier 2017). Les contrats de location s'échelonnent, selon les options de reconduction, sur différentes périodes allant jusqu'à 2039.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

10 Contrats de location et engagements (suite)

Les loyers à payer aux termes des contrats de location simple non résiliables s'établissent comme suit :

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
	\$	\$
Moins de 1 an	177 806	166 859
Entre 1 an et 5 ans	589 116	566 421
Plus de 5 ans	304 007	322 658
Total	<u>1 070 929</u>	<u>1 055 938</u>

11 Loyer et incitatifs à la location différés

Le tableau suivant présente l'évolution des autres passifs, composés des allocations reçues du propriétaire différées et des incitatifs à la location différés :

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
	\$	\$
Allocations reçues du propriétaire différées au début de l'exercice	38 555	34 380
Entrées	10 607	8 970
Dotation à l'amortissement	<u>(5 149)</u>	<u>(4 795)</u>
Allocations reçues du propriétaire différées à la fin de l'exercice	<u>44 013</u>	<u>38 555</u>
Incitatifs à la location différés au début de l'exercice	43 272	37 252
Entrées, déduction faite des loyers comptabilisés selon la méthode linéaire	<u>5 348</u>	<u>6 020</u>
Incitatifs à la location différés à la fin de l'exercice	<u>48 620</u>	<u>43 272</u>
	<u>92 633</u>	<u>81 827</u>

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12 Capitaux propres (déficit)

a) Capital-actions

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au cours de la période de douze mois close le 16 juin 2017, la Société était autorisée à racheter aux fins d'annulation au plus 5 975 854 actions ordinaires, soit 5 % des actions ordinaires émises et en circulation à la clôture des marchés le 7 juin 2016 (l'« offre de rachat de 2016-2017 »). À l'échéance de l'offre de rachat de 2016-2017, la Société avait racheté aux fins d'annulation un total de 5 975 162 actions ordinaires.

Le 7 juin 2017, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vue du rachat aux fins d'annulation d'au plus 5 680 390 actions ordinaires, soit 5 % des actions ordinaires émises et en circulation à la clôture des marchés, le 6 juin 2017, au cours de la période de douze mois allant du 19 juin 2017 au 18 juin 2018 (l'« offre de rachat de 2017-2018 »).

Le nombre total d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation aux termes de l'offre de rachat de 2017-2018 et de l'offre de rachat de 2016-2017 au cours de l'exercice clos le 28 janvier 2018 s'est élevé à 6 104 540 actions ordinaires (7 420 168 actions ordinaires au cours de l'exercice clos le 29 janvier 2017 aux termes de l'offre de rachat de 2016-2017 et de l'offre de rachat précédemment en vigueur), à un prix moyen pondéré de 133,12 \$ l'action ordinaire, pour une contrepartie en trésorerie totalisant 812 659 \$ (705 447 \$ au 29 janvier 2017). Pour l'exercice clos le 28 janvier 2018, le capital-actions de la Société a été réduit de 22 305 \$ (26 669 \$ au 29 janvier 2017) et le reliquat de 790 354 \$ (678 778 \$ au 29 janvier 2017) a été porté en augmentation du déficit.

Le 21 décembre 2017, dans le cadre de l'offre de rachat de 2017-2018, la Société a annoncé qu'elle avait complété un programme de rachat d'actions spécifique avec un tiers sans lien de dépendance, aux termes duquel la Société a racheté 437 000 actions ordinaires par voie de rachats quotidiens, sous réserve des conditions d'une ordonnance de dispense des règles sur les offres publiques de rachat délivrée par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario le 6 décembre 2017.

b) Actions ordinaires autorisées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Toutes les actions ordinaires sont émises entièrement libérées et sans valeur nominale.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12 Capitaux propres (déficit) (suite)

Les variations du capital-actions de la Société sont comme suit :

	28 janvier 2018		29 janvier 2017	
	Nombre d'actions ordinaires	Montant \$	Nombre d'actions ordinaires	Montant \$
Solde au début de l'exercice	115 051 349	420 266	122 225 104	439 296
Annulation aux termes de l'offre de rachat	(6 104 540)	(22 305)	(7 420 168)	(26 669)
Exercice d'options sur actions	379 050	17 826	246 413	7 639
Solde à la fin de l'exercice	109 325 859	415 787	115 051 349	420 266

c) Surplus d'apport

Rémunération fondée sur des actions

La Société a mis sur pied un régime d'options à l'intention de la direction en vertu duquel ses administrateurs, dirigeants et employés peuvent recevoir des options sur actions. Aux termes de ce régime, le nombre d'options sur actions octroyées et leurs caractéristiques sont établis par le conseil d'administration de la Société. La durée des options sur actions ne peut dépasser 10 ans.

Les options sur actions en cours aux termes du régime sont conditionnelles à la durée du service. Ces options sur actions permettent l'acquisition d'un nombre équivalent d'actions ordinaires. Les options sur actions s'acquiescent à raison de 20 % par année à l'anniversaire de leur date d'octroi.

Les options sur actions en cours et pouvant être exercées pour les exercices clos aux dates indiquées ci-dessous s'établissent comme suit :

	28 janvier 2018		29 janvier 2017	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours au début de l'exercice	2 572 000	50,68	2 478 200	42,29
Octroyées	252 000	112,36	420 000	90,59
Exercées	(379 050)	38,63	(326 200)	38,38
Annulées	(15 400)	81,26	-	-
En cours à la fin de l'exercice	2 429 550	58,76	2 572 000	50,68
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	1 113 350	42,39	946 400	35,35

Pour l'exercice clos le 28 janvier 2018, la Société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions de 6 559 \$ (6 932 \$ au 29 janvier 2017).

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12 Capitaux propres (déficit) (suite)

Des informations concernant les options sur actions en cours et pouvant être exercées au 28 janvier 2018 sont présentées ci-après :

Fourchette de prix d'exercice	Options sur actions en cours			Options sur actions pouvant être exercées		
	Durée résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
8,75 \$ - 18,89 \$	33	24 000	13,64	33	24 000	13,64
18,90 \$ - 27,01 \$	48	169 200	21,79	48	169 200	21,79
27,02 \$ - 40,97 \$	63	666 750	36,32	62	449 150	36,15
40,98 \$ - 56,17 \$	75	572 600	44,67	74	295 000	44,39
56,18 \$ - 71,03 \$	86	347 000	71,03	86	107 000	71,03
71,04 \$ - 90,59 \$	98	401 000	90,59	98	69 000	90,59
90,60 \$ - 112,07 \$	110	246 000	112,07	-	-	-
112,08 \$ - 136,81 \$	115	3 000	136,81	-	-	-
	<u>78</u>	<u>2 429 550</u>	<u>58,76</u>	<u>67</u>	<u>1 113 350</u>	<u>42,39</u>

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions octroyées au cours des exercices clos aux dates indiquées ci-après a été estimée à la date d'octroi selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes :

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
Prix d'exercice par action	112,36 \$	90,59 \$
Rendement des dividendes	0,4 %	0,4 %
Taux d'intérêt sans risque	1,2 %	0,8 %
Durée prévue	6,2 ans	6,3 ans
Volatilité attendue	20,4 %	20,7 %
Juste valeur moyenne pondérée des options sur actions estimée à la date d'octroi	24,20 \$	18,91 \$

La durée prévue est estimée selon la moyenne de la période d'acquisition et de la durée contractuelle des options sur actions. La volatilité attendue est établie d'après l'observation hebdomadaire du cours des actions de la Société.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12 Capitaux propres (déficit) (suite)

d) Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se compose du profit latent (perte latente) sur les instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture, déduction faite des ajustements de reclassement et de l'impôt sur le résultat :

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
	\$	\$
Cumul des autres éléments du résultat global au début de l'exercice	(1 346)	69 795
Variation nette de la juste valeur des contrats de change à terme	(36 226)	(66 840)
Profit (perte) réalisé sur les contrats de change à terme	(10 266)	16 108
Perte (profit) de change viré au résultat	3 851	(46 269)
Impôt sur le résultat applicable	11 564	25 860
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite du produit d'impôt	(31 077)	(71 141)
Cumul des autres éléments du résultat global à la fin de l'exercice	(32 423)	(1 346)

e) Dividendes

Le 30 mars 2017, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé une augmentation de 10 % du dividende trimestriel à l'intention des porteurs de ses actions ordinaires, le faisant passer de 0,10 \$ par action ordinaire à 0,11 \$ par action ordinaire.

f) Déficit

Le déficit de 663 421 \$ constaté au 28 janvier 2018 est attribuable aux éléments suivants : 1) un déficit d'ouverture de 342 957 \$ au 30 janvier 2017; 2) un résultat net de 519 410 \$; 3) des dividendes déclarés de 49 520 \$; et 4) une trésorerie versée pour le rachat des actions ordinaires de 790 354 \$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société. La partie du prix payé pour le rachat des actions ordinaires par la Société excédant leur valeur comptable est comptabilisée en réduction des résultats non distribués ou en augmentation du déficit, selon le cas, tandis que la partie du prix payé pour le rachat des actions ordinaires qui correspond à leur valeur comptable est comptabilisée en réduction du capital-actions. Par conséquent, les capitaux propres (déficit) de la Société aux fins comptables étaient en position déficitaire de 252 358 \$ au 28 janvier 2018.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

13 Impôt sur le résultat

a) Impôt différé

Les actifs et les passifs d'impôt différé se présentent comme suit :

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
À recouvrer dans plus de 12 mois	25 204	21 977
À recouvrer dans 12 mois ou moins	18 943	5 152
Passifs d'impôt différé		
À régler dans plus de 12 mois	(154 481)	(144 777)
À régler dans 12 mois ou moins	(2 326)	(189)
	<u>(112 660)</u>	<u>(117 837)</u>

La variation brute du passif d'impôt différé se présente comme suit :

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
	\$	\$
Passif d'impôt différé au début de l'exercice	117 837	127 592
Montant crédité à l'état consolidé du résultat net et du résultat global	6 387	16 105
Produit d'impôt lié aux autres éléments du résultat global	(11 564)	(25 860)
Passif d'impôt différé à la fin de l'exercice	<u>112 660</u>	<u>117 837</u>

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

13 Impôt sur le résultat (suite)

Les variations importantes des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte tenu de la compensation des soldes relevant de la même administration fiscale, se présentent comme suit :

	Immobi- lisations corporelles	Immobi- lisations incorporelles et goodwill	Instruments financiers dérivés	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 janvier 2016	(27 554)	(104 351)	(18 060)	(149 965)
Montant imputé à l'état consolidé du résultat net et du résultat global	(7 449)	(5 423)	(7 989)	(20 861)
Montant crédité aux autres éléments du résultat global	-	-	25 860	25 860
Au 29 janvier 2017	(35 003)	(109 774)	(189)	(144 966)
Montant imputé à l'état consolidé du résultat net et du résultat global	(4 884)	(4 820)	(1 751)	(11 455)
Montant crédité aux autres éléments du résultat global	-	-	11 564	11 564
Au 28 janvier 2018	(39 887)	(114 594)	9 624	(144 857)

Les variations importantes des actifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte tenu de la compensation des soldes relevant de la même administration fiscale, se présentent comme suit :

	Réserves non déductibles	Autres passifs	Total
	\$	\$	\$
Au 31 janvier 2016	3 063	19 310	22 373
Montant imputé à l'état consolidé du résultat net et du résultat global	2 089	2 667	4 756
Au 29 janvier 2017	5 152	21 977	27 129
Montant imputé à l'état consolidé du résultat net et du résultat global	1 841	3 227	5 068
Au 28 janvier 2018	6 993	25 204	32 197

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

13 Impôt sur le résultat (suite)

b) Impôt sur le résultat

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
	\$	\$
Charge d'impôt exigible à l'égard de l'exercice considéré	189 978	150 686
Charge d'impôt différé liée à la naissance et à la résorption de différences temporaires	6 297	16 105
Impôt sur le résultat	196 275	166 791

L'impôt sur le résultat avant impôt de la Société est différent du montant théorique qui aurait été obtenu si le calcul avait été effectué en fonction du taux d'imposition moyen pondéré applicable au résultat des entités consolidées, comme le présente le tableau suivant :

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
	\$	\$
Résultat avant impôt	715 685	612 427
Impôt calculé aux taux d'imposition nationaux applicables au résultat au Canada et dans les provinces canadiennes	192 721	165 243
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différences permanentes	1 913	1 994
Règlement des avis de cotisation de l'exercice précédent	(40)	(1 436)
Autres	1 681	990
Charge d'impôt	196 275	166 791

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée repose sur la meilleure estimation que fait la direction du taux moyen pondéré d'imposition du résultat annuel attendu pour l'exercice complet. Le taux d'imposition prévu par la loi était de 26,9 % pour l'exercice clos le 28 janvier 2018 (27,0 % pour l'exercice clos le 29 janvier 2017). Le taux d'imposition effectif de la Société était de 27,4 % pour l'exercice clos le 28 janvier 2018 (27,2 % pour l'exercice clos le 29 janvier 2017).

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Instruments financiers

Exposition au risque et gestion connexe

Les activités de la Société l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur et aux flux de trésorerie), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme de gestion des risques de la Société met l'accent sur le caractère imprévisible du marché des capitaux et vise à réduire au minimum ses incidences défavorables éventuelles sur la performance financière de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques.

La gestion du risque est exécutée par le service des finances dans le cadre de pratiques approuvées par le conseil d'administration de la Société. Le service des finances identifie, évalue et couvre les risques financiers selon les besoins de la Société. Le conseil d'administration établit un cadre de référence pour la gestion globale du risque qui touche à de nombreux secteurs de risque, notamment, sans s'y limiter, le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

a) Catégories d'évaluation

Les actifs et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui déterminent leur base d'évaluation et, pour les éléments évalués à la juste valeur, qui indiquent si les variations de la juste valeur sont inscrites à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Ces catégories sont, pour les actifs, prêts et créances ainsi que la juste valeur par le biais de l'état consolidé du résultat net et du résultat global et, pour les passifs, coût amorti ainsi que la juste valeur par le biais de l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs pour chacune de ces catégories au :

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
	\$	\$
Actifs		
Prêts et créances		
Trésorerie	54 844	62 015
Créances	15 263	15 386
Total des prêts et créances	<u>70 107</u>	<u>77 401</u>
Juste valeur par le biais du résultat net		
Total des instruments financiers dérivés	286	8 787
Passifs		
Coût amorti		
Dettes d'exploitation et charges à payer	178 298	158 986
Dividendes à verser	12 180	11 591
Dettes à long terme	1 665 651	1 328 744
Total du coût amorti	<u>1 856 129</u>	<u>1 499 321</u>
Juste valeur par le biais du résultat net		
Total des instruments financiers dérivés	35 720	8 085

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Instruments financiers (suite)

b) Risque de marché

i. Juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers est présentée à l'état consolidé de la situation financière à la juste valeur ou au coût amorti selon les méthodes comptables appliquées par la Société. Les actifs et passifs financiers courants, qui incluent la trésorerie, les créances et les dettes d'exploitation et charges à payer, se rapprochent de leur juste valeur compte tenu de leur échéance immédiate ou à court terme.

ii. Hiérarchie des justes valeurs

La hiérarchie des justes valeurs selon laquelle la Société évalue ses instruments financiers comporte les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Instruments financiers (suite)

Le sommaire qui suit présente la valeur nominale contractuelle, le taux contractuel moyen (ou taux d'intérêt), le poste de l'état de la situation financière et la juste valeur estimative des instruments financiers dérivés de la Société au 28 janvier 2018 et au 29 janvier 2017 :

	Valeur nominale contractuelle	Taux contractuel moyen/taux d'intérêt	État de la situation financière	Juste valeur – Actif (passif)	Nature de la relation de couverture
	\$ US ou \$ CA	\$ US/\$ CA/taux d'intérêt	Poste	Autres données observables importantes (niveau 2)	Récurrente
	\$			\$	
Au 28 janvier 2018					
Instruments de couverture					
Contrat de vente à terme d'obligations en dollars canadiens	110 000	2,186 %	Actifs courants	286	Couverture de flux de trésorerie
Contrats de change à terme en dollars américains	514 000	1,30	Passifs courants	(35 720)	Couverture de flux de trésorerie
Au 29 janvier 2017					
Instruments de couverture					
Contrats de change à terme en dollars américains	215 000	1,28	Actifs courants	8 787	Couverture de flux de trésorerie
Contrats de change à terme en dollars américains	335 000	1,34	Passifs courants	(8 085)	Couverture de flux de trésorerie
	550 000	1,31		702	

La Société documente officiellement les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent les opérations de couverture.

Les contrats de change à terme sont désignés comme instruments de couverture et comptabilisés à la juste valeur déterminée selon les cours du marché et d'autres données observables. La Société désigne ses contrats de change à terme comme couvertures de la variabilité des flux de trésorerie futurs hautement probables attribuables à une transaction prévue comptabilisée (couvertures de flux de trésorerie). La juste valeur des contrats de change à terme est calculée en utilisant les taux de change à terme à la date de l'évaluation et la valeur résultante est ramenée à la valeur actualisée.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Instruments financiers (suite)

Le contrat de vente à terme d'obligations est aussi désigné comme un instrument de couverture et comptabilisé à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière. La partie efficace de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global puis sera reclassée en résultat net au cours de la période où les paiements d'intérêts couverts seront comptabilisés en résultat net. Le risque couvert s'entend de la variabilité des flux de trésorerie liés au taux d'intérêt nominal payé sur les titres de créance à émettre qui découle des fluctuations du taux d'intérêt de référence en dollars canadiens. Le taux d'intérêt de référence en dollars canadiens s'entend du rendement interpolé de la courbe des taux des obligations du gouvernement du Canada pour une échéance correspondant au titre de créance prévu. Les flux de trésorerie liés à l'écart de crédit prévu des obligations par rapport au taux de référence en dollars canadiens ne sont pas désignés comme faisant partie de la relation de couverture. Les titres de créance devraient être émis au deuxième, au troisième ou au quatrième trimestre du prochain exercice et leur échéance s'établira entre 2 et 7 ans.

Pour l'exercice clos le 28 janvier 2018, une perte de 3 851 \$ (profit de 46 269 \$ au 29 janvier 2017) a été reclassée depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net. La Société dispose de conventions-cadres de compensation pour la majeure partie de ses contrats dérivés, mais aucun montant n'a été compensé au 28 janvier 2018 ni au 29 janvier 2017.

iii. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de la Société découle de sa dette à long terme. La dette à long terme portant intérêt à des taux variables expose les flux de trésorerie de la Société au risque de taux d'intérêt. La dette à long terme portant intérêt à des taux fixes expose la juste valeur de ces emprunts au risque de taux d'intérêt.

Selon les circonstances, la Société analyse son exposition au risque de taux d'intérêt. Elle simule différents scénarios, tenant compte des refinancements, du renouvellement des positions actuelles, d'autres sources de financement et des couvertures. En se fondant sur ces scénarios, la Société calcule l'incidence sur le résultat de variations données des taux d'intérêt. La Société utilise souvent des emprunts à taux variable pour financer une partie de ses activités d'exploitation et de ses dépenses d'investissement. Ces obligations exposent la Société au risque de variation de ses versements d'intérêt par suite de fluctuations des taux d'intérêt.

Les billets à taux fixe à 3,095 % de la Société, d'un capital total de 400 000 \$, viendront à échéance le 5 novembre 2018. En supposant que la conjoncture de marché soit favorable, le montant de capital devrait être refinancé à l'échéance par une nouvelle émission de billets non garantis de premier rang à taux fixe. Ainsi, la Société est exposée aux fluctuations du taux d'intérêt de référence du gouvernement du Canada jusqu'à l'émission des nouveaux billets. Pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt, la Société a exécuté une vente à terme d'obligations de 110 000 \$ en lien avec l'émission prévue de titres de créance.

Au 28 janvier 2018, la valeur comptable des billets à taux fixe à 2,203 % s'élevait à 250 186 \$. La valeur comptable des billets à taux fixe à 2,203 % a été initialement comptabilisée à sa juste valeur de 250 000 \$ majorée des coûts de transaction, dont le total est désigné comme le coût amorti.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Instruments financiers (suite)

Au 28 janvier 2018, la valeur comptable des billets à taux fixe à 2,337 % était de 523 597 \$. La valeur comptable des billets à taux fixe à 2,337 % a été initialement comptabilisée à sa juste valeur de 525 000 \$ majorée des coûts de transaction, dont le total est désigné comme le coût amorti.

Au 28 janvier 2018, la valeur comptable des billets à taux fixe à 3,095 % s'élevait à 402 452 \$. La valeur comptable des billets à taux fixe à 3,095 % a été initialement comptabilisée à sa juste valeur de 400 000 \$ majorée des coûts de transaction, dont le total est désigné comme le coût amorti.

Au 28 janvier 2018, la valeur comptable des billets à taux variable de série 2 s'établissait à 300 066 \$. La valeur comptable des billets à taux variable de série 2 a été initialement comptabilisée à sa juste valeur de 300 000 \$ majorée des coûts de transaction, dont le total est désigné comme le coût amorti.

La juste valeur des billets à taux fixe à 2,203 %, des billets à taux fixe à 2,337 %, des billets à taux fixe à 3,095 % et des billets à taux variable de série 2 (collectivement, les « billets non garantis de premier rang ») au 28 janvier 2018 a été établie respectivement à 242 410 \$, à 519 246 \$, à 403 452 \$ et à 302 502 \$ et a été classée, dans les quatre cas, au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Le coût amorti de la totalité des billets non garantis de premier rang est ensuite évalué selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui est le taux qui actualise exactement les sorties de trésorerie futures estimatives sur la durée prévue jusqu'à l'échéance des billets non garantis de premier rang.

Au 28 janvier 2018, une variation de 1 % du taux CDOR de 3 mois, toute autre variable demeurant constante, aurait eu une incidence favorable ou défavorable d'environ 3 600 \$ sur le résultat net.

iv. Risque de change

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle de la Société. Comme les entrées de trésorerie sont principalement libellées en dollars canadiens, la Société est exposée aux fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain lorsqu'elle paie en dollars américains des dépenses relatives à des marchandises importées.

Des contrats de change à terme sont conclus en vue de gérer le risque de fluctuations des devises associé aux achats prévus en dollars américains de marchandises vendues dans les magasins. Ces contrats à terme sont achetés à des fins de couverture des flux de trésorerie dans le cadre du processus de gestion des risques de la Société et sont désignés comme instruments de couverture des achats futurs de marchandises hautement probables (« élément couvert »).

À chaque date de clôture, la Société évalue l'efficacité des couvertures de flux de trésorerie afin de s'assurer que la relation de couverture entre l'instrument de couverture et l'élément couvert demeure hautement efficace.

Au 28 janvier 2018, une variation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les comptes monétaires en dollars américains, toute autre variable demeurant constante, aurait eu une incidence favorable ou défavorable d'environ 1 000 \$ sur le résultat net.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Instruments financiers (suite)

c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que survienne une perte imprévue lorsqu'une tierce partie manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Société au risque de crédit comprennent la trésorerie, les créances et les contrats dérivés.

La Société compense le risque de crédit en déposant sa trésorerie, y compris la trésorerie soumise à restrictions, auprès de grandes institutions financières auxquelles les agences de notation reconnues mondialement ont attribué une notation élevée.

La Société est exposée au risque de crédit sur les montants à recevoir des propriétaires au titre des allocations du propriétaire et les créances d'exploitation auprès d'un tiers. Pour atténuer ce risque, la Société surveille le risque de crédit et peut retenir des paiements de compensation jusqu'à ce que ces montants soient entièrement reçus.

Enfin, la Société ne conclut des contrats dérivés qu'avec de grandes institutions financières pour l'achat de ses contrats à terme en dollars américains, comme il est indiqué ci-dessus, et a conclu des conventions-cadres de compensation pour la majeure partie de ces contrats dérivés.

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Les emprunts capitalisés de la Société sont garantis par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc.

La Société a pour objectif de conserver suffisamment de liquidités pour régler ses passifs financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance et de continuer de respecter les clauses restrictives de nature financière de la facilité de crédit et de l'acte de fiducie régissant les billets non garantis de premier rang. La Société gère le risque de liquidité par différents moyens, dont l'examen de ses soldes de trésorerie et des flux de trésorerie prévus tirés des activités d'exploitation et affectés aux dépenses d'investissement.

Au 28 janvier 2018, la Société avait émis des billets à taux fixe à 3,095 % d'un montant de 400 000 \$ échéant le 5 novembre 2018, des billets à taux fixe à 2,337 % d'un montant de 525 000 \$ échéant le 22 juillet 2021, des billets à taux fixe à 2,203 % d'un montant de 250 000 \$ échéant le 10 novembre 2022 et des billets à taux variable de série 2 d'un montant de 300 000 \$ échéant le 16 mars 2020. De plus, la Société disposait de crédit autorisé et disponible de 307 941 \$ aux termes de sa facilité de crédit (se reporter à la note 9).

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente l'analyse des passifs financiers non dérivés de la Société, selon un classement des échéances en fonction de la période à courir entre la date de l'état de la situation financière et la date d'échéance contractuelle. Les montants ci-dessous sont ceux des flux de trésorerie non actualisés contractuels au 28 janvier 2018. Les dettes d'exploitation et charges à payer ne tiennent pas compte des passifs non liés à des contrats (comme les passifs d'impôt découlant d'exigences réglementaires imposées par les gouvernements).

<i>(en milliers de dollars)</i>	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Dettes d'exploitation et charges à payer	178 298	-	-	178 298
Dividendes à verser	12 180	-	-	12 180
Remboursement de capital sur :				
les billets à taux fixe à 2,203 %	-	-	250 000	250 000
les billets à taux fixe à 2,337 %	-	-	525 000	525 000
les billets à taux fixe à 3,095 %	-	400 000	-	400 000
les billets à taux variable de série 2	-	-	300 000	300 000
la facilité de crédit	-	-	191 000	191 000
Versements d'intérêts sur :				
les billets à taux fixe à 2,203 %	-	5 508	22 030	27 538
les billets à taux fixe à 2,337 %	-	12 269	30 673	42 942
les billets à taux fixe à 3,095 %	-	12 380	-	12 380
la facilité de crédit et les billets à taux variable de série 2 ¹⁾	3 188	9 564	30 379	43 131
	<u>193 666</u>	<u>439 721</u>	<u>1 349 082</u>	<u>1 982 469</u>

1) D'après les taux d'intérêt en vigueur le 28 janvier 2018.

Le tableau ci-dessous résume les arrangements non comptabilisés et les engagements de la Société au 28 janvier 2018.

<i>(en milliers de dollars)</i>	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des contrats de location simple ²⁾	44 452	133 354	589 116	304 007	1 070 929
Lettres de crédit	1 059	-	-	-	1 059
	<u>45 511</u>	<u>133 354</u>	<u>589 116</u>	<u>304 007</u>	<u>1 071 988</u>

2) Représente les loyers annuels de base, compte non tenu des loyers conditionnels, des frais d'entretien des aires communes, des impôts fonciers et des autres montants payés aux propriétaires, éléments qui, ensemble, équivalent à approximativement 40 % du total des charges locatives.

Outre ses obligations au titre des contrats de location simple et les lettres de crédit susmentionnées, la Société n'est assujettie à aucun arrangement ni engagement non comptabilisé.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Instruments financiers (suite)

e) Gestion du capital

La structure du capital de la Société est composée d'actions ordinaires, de la dette à long terme, d'options sur actions des employés et des administrateurs, du déficit et du cumul des autres éléments du résultat global. La Société gère sa structure du capital et apporte des changements selon la conjoncture économique et les conditions touchant ses actifs.

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
	\$	\$
Total de la dette à long terme (note 9)	1 665 651	1 328 744
Contrats de location simple notés selon un facteur de 6x ¹⁾ (note 10)	1 098 240	1 010 448
Total de la dette ajusté	<u>2 763 891</u>	<u>2 339 192</u>
BAIIA	826 112	703 258
Contrats de location simple (note 10)	183 040	168 408
BAIIAL	1 009 152	871 666
Ratio du total de la dette ajusté sur le BAIIAL	<u>2,74x</u>	<u>2,68x</u>

1) Le facteur 6x est utilisé par DBRS Limited dans sa méthodologie de notation pour tenir compte des contrats de location simple de la Société dans le calcul du total de la dette ajusté.

La Société surveille son capital à l'aide de nombreuses mesures financières, notamment :

- le ratio d'endettement, soit le total de la dette ajusté (la somme i) du total de la dette à long terme et ii) des contrats de location simple notés selon un facteur de 6x), divisé par le BAIIAL consolidé (la somme i) du résultat ajusté avant intérêts, impôt et dotation aux amortissements et ii) des contrats de location simple).

La gestion du capital de la Société vise les objectifs suivants :

- conserver une base de capital suffisamment élevée pour maintenir la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et soutenir le développement futur de la Société;
- maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût du capital à un risque acceptable et qui protège la capacité de la Société d'honorer ses obligations financières;
- procurer des liquidités suffisantes pour soutenir la stratégie de croissance interne.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Instruments financiers (suite)

e) Gestion du capital (suite)

Dans le cadre de la gestion de la structure de son capital, la Société surveille le rendement tout au long de l'exercice pour s'assurer que les besoins en fonds de roulement sont pourvus au moyen des flux de trésorerie tirés des activités d'exploitation, des dépôts bancaires disponibles et, au besoin, d'emprunts bancaires. La gestion de la structure du capital peut exiger des ajustements pour appuyer la stratégie globale de l'entreprise ou pour l'adapter à l'évolution de la conjoncture économique et du risque. Aux fins du maintien ou de l'ajustement de la structure de son capital, la Société peut : émettre des actions ou contracter de nouveaux emprunts; remplacer un emprunt existant par un nouvel emprunt (assorti de modalités différentes); réduire le montant de la dette existante; acheter des actions aux fins d'annulation dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, et ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires.

La Société doit respecter des clauses restrictives de nature financière aux termes de la facilité de crédit et de l'acte de fiducie régissant les billets non garantis de premier rang, qui font l'objet d'un calcul trimestriel. Ces clauses restrictives comprennent un ratio d'endettement et un ratio de couverture des intérêts. En date du 28 janvier 2018, la Société respectait toutes ces clauses restrictives.

15 Transactions entre parties liées

Location

Les frais de location facturés par des entités sous le contrôle d'un administrateur ont totalisé 18 361 \$ pour l'exercice clos le 28 janvier 2018 (18 055 \$ au 29 janvier 2017).

Ces transactions ont été évaluées au coût, qui correspond à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie aux conditions du marché.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

Les principaux dirigeants comprennent le président exécutif du conseil d'administration, le président et chef de la direction, le chef de la direction financière, le chef de l'exploitation et le premier vice-président, division des importations.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

15 Transactions entre parties liées (suite)

La rémunération et les paiements fondés sur des actions versés aux administrateurs et aux principaux dirigeants pour les exercices clos aux dates indiquées ci-après s'établissent comme suit :

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
	\$	\$
Avantages à court terme	10 087	12 862
Régime à cotisations définies	53	64
Paiements fondés sur des actions	4 027	4 089
	<u>14 167</u>	<u>17 015</u>

Les contrats d'emploi de certains principaux dirigeants peuvent contenir des clauses prévoyant le paiement d'indemnités en cas de licenciement sans motif sérieux ou de congédiement déguisé. Se reporter à la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de Dollarama de 2017 pour de plus amples renseignements sur les cinq membres de la direction les mieux rémunérés par la Société.

16 Résultat par action

a) De base

Le résultat de base par action ordinaire est obtenu en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	<u>519 410 \$</u>	<u>445 636 \$</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (<i>en milliers</i>)	<u>112 751</u>	<u>118 998</u>
Résultat net de base par action ordinaire	<u>4,61 \$</u>	<u>3,75 \$</u>

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

16 Résultat par action (suite)

b) Dilué

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte d'une conversion présumée de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. La Société calcule, pour les options sur actions, sa seule catégorie d'actions ordinaires potentiellement dilutives, le nombre d'actions qui pourraient avoir été acquises à la juste valeur (déterminée comme le cours annuel moyen du marché pour les actions de la Société) compte tenu du prix d'exercice des options sur actions en cours. Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options sur actions avaient été exercées, majoré de la charge de rémunération non comptabilisée, le cas échéant.

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société et utilisé dans le calcul du résultat net de base et dilué par action ordinaire	519 410 \$	445 636 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (<i>en milliers</i>)	112 751	118 998
Nombre présumé d'options sur actions exercées (<i>en milliers</i>)	1 422	1 245
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net dilué par action ordinaire (<i>en milliers</i>)	114 173	120 243
Résultat net dilué par action ordinaire	4,55 \$	3,71 \$

17 Charges, classées par nature, prises en compte à l'état consolidé du résultat net et du résultat global

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
	\$	\$
Coût des produits vendus		
Coût des marchandises vendues, main-d'œuvre, transport et autres coûts	1 665 771	1 523 272
Frais d'occupation	299 400	278 663
Total du coût des produits vendus	1 965 171	1 801 935
Dotation aux amortissements		
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	57 918	48 208
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles (note 7)	12 632	9 540
Total de la dotation aux amortissements	70 550	57 748

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

17 Charges, classées par nature, prises en compte à l'état consolidé du résultat net et du résultat global (suite)

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
	\$	\$
Avantages du personnel		
Rémunération pour services rendus	345 824	330 338
Options sur actions octroyées aux administrateurs et aux employés (note 12)	6 559	6 932
Régime à cotisations définies	4 830	4 426
Total de la charge au titre des avantages du personnel	<u>357 213</u>	<u>341 696</u>
Coûts de financement		
Charge d'intérêts et frais bancaires	37 860	31 602
Amortissement des frais d'émission de titres de créance	2 017	1 481
Total des coûts de financement	<u>39 877</u>	<u>33 083</u>

18 Information sur le tableau consolidé des flux de trésorerie

Le tableau qui suit présente les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement aux dates indiquées ci-après :

	28 janvier 2018	29 janvier 2017
	\$	\$
Créances	124	(4 268)
Charges payées d'avance	(1 487)	1 738
Stocks	(25 212)	4 480
Dettes d'exploitation et charges à payer	29 553	23 496
Impôt sur le résultat à payer	22 894	(29 041)
	<u>25 872</u>	<u>(3 595)</u>
Impôt payé en trésorerie	166 970	179 019
Intérêts payés en trésorerie	34 907	28 133

La trésorerie versée pour l'impôt et les intérêts consiste en des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Dollarama inc.

Notes annexes

28 janvier 2018 et 29 janvier 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

19 Événements postérieurs à la date de clôture

Augmentation du dividende trimestriel

Le 29 mars 2018, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé une augmentation de 9 % du dividende trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires, le faisant passer de 0,11 \$ par action ordinaire à 0,12 \$ par action ordinaire. Ce dividende trimestriel majoré sera versé le 2 mai 2018 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 20 avril 2018. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

Proposition de fractionnement d'actions à raison de trois pour une

Le 29 mars 2018, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé une proposition de fractionnement d'actions à raison de trois pour une, sous réserve de l'approbation des actionnaires à l'assemblée annuelle et extraordinaire qui aura lieu le 7 juin 2018 et du respect des exigences de la TSX. Si le fractionnement obtient l'approbation des actionnaires et l'autorisation préalable de la TSX, les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 juin 2018 auront le droit de recevoir, le ou vers le 19 juin 2018, deux actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire détenue.

Accroissement de la capacité de distribution

La Société a démarré un projet visant l'agrandissement de son centre de distribution situé dans la ville de Mont-Royal, au Québec. En vue de cet agrandissement, la Société a déjà engagé des coûts de 23 222 \$ (voir la note 6) pour l'acquisition de deux propriétés adjacentes et de 39 372 \$, payés après le 28 janvier 2018, pour l'acquisition du centre de distribution existant, qu'elle louait auparavant d'une entité contrôlée par la famille Rossy. Cette dernière acquisition a constitué une transaction avec une partie liée effectuée à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie selon les conditions du marché, à partir d'une évaluation indépendante.

Placement de billets non garantis de premier rang

Le 1^{er} février 2018, la Société a émis des billets non garantis de premier rang à taux variable de série 3 venant à échéance le 1^{er} février 2021 (les « billets à taux variable de série 3 ») à leur valeur nominale, pour un produit brut total de 300 000 \$, dans le cadre d'un placement privé réalisé en vertu d'une dispense des exigences en matière de prospectus prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. La Société a affecté le produit de ce placement au remboursement de l'encours de sa facilité de crédit et aux fins générales de l'entreprise. DBRS Limited a attribué une notation de BBB, avec tendance stable, aux billets à taux variable de série 3, lesquels portent intérêt à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 27 points de base (ou 0,27 %), établi trimestriellement le 1^{er} jour de février, de mai, d'août et de novembre de chaque année. L'intérêt est payable trimestriellement en trésorerie, à terme échu, sur la durée de trois ans le 1^{er} jour de février, de mai, d'août et de novembre de chaque année.